

DIMANCHE 20 AVRIL 2008

5ème TRAIL des SANGLIERS

58 km * Qualificatif pour l'UTMB

LIFFRE - Ille et Vilaine (35)

Départ : 8h30

au stade Pierre Rouzel

10h00 : Course nature 11 km

10h30 : Trail découverte 25 km

organisé par l'US Liffré



Règlement du Trail des Sangliers



Art 1 : les épreuves et les catégories

8h30 : Trail des sangliers sur 58 km - Esp-Sen-Vet
10h00 : Course nature sur 11 km Cad-Jun-Esp-Sen-Vet
10h30 : Trail Découverte sur 25 km Jun-Esp-Sen-Vet

Le Parcours du 58 km sur une seule boucle essentiellement sur GR en forêt de RENNES, SAINT-AUBIN du CORMIER et LIFFRE est assez roulant sur les premiers kilomètres, mais devient beaucoup plus sélectif dans la Vallée du COUESNON et jusqu'à l'arrivée.
Traversée des communes de GOSNE et ERCE Près LIFFRE
Fléchage au sol et panneaux indicateurs
Dénivelés : 58 km 1100 m+, 25 km 300 m+, 11 km 120 m+

Art 2 : Inscriptions et renseignements

Par écrit à l'adresse suivante :
Trail des Sangliers
Mr DELACROIX André
92 Bd de Vitré 35700 Rennes
Tel. 02 99 38 68 88
Email : adelacroix@orange.fr
Informations, liste des inscrits et résultats sur le site internet du club
<http://us.liffre.athletisme.pagesperso-orange.fr>

Art 3 : Dossards

58 km : 15 euro, 25 km : 10 euro, 11 km : 7 euro
Remise des dossards : Stade Pierre Rouzel à Liffré
Le 20 avril 2007 à partir de 7h30 jusqu'à 30 mn avant chaque départ. Inscription sur place possible (Majoration de 2 €).

Port du dossard obligatoire

Art 4 : Ravitaillement

Trois ravitaillements sur le 58 km (dont un en solide)
Un seul ravitaillement sur le 25 km
Chaque concurrent devra prévoir et transporter les autres ravitaillements dont il aura besoin.
Aucun concurrent ne sera autorisé à prendre le départ du 58 km sans une réserve d'eau minimum d'un litre.

Art 5 : Sécurité

Accompagnement VTT interdit
Les concurrents devront respecter les règles du code de la route et les consignes des signaleurs.
Fermeture du contrôle d'arrivée de la course à 17h00

Art 6 : Respect de la nature

Toute personne jetant papiers ou gobelets en dehors des poubelles installées à cet effet, sera mise hors course immédiatement sans prétendre quelconque remboursement.

Art 7 : Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance " responsabilité civile " souscrite auprès d'AXA Assurances.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique avant pendant et après l'épreuve.

Art 8 : Récompenses

Récompenses aux premiers
Tee-shirt technique pour tous sur le 58 km, Tee-shirt pour le 11 et le 25 km
Récompense au premier club ou association (sur 3 coureurs, par addition des temps) sur le 58 km

Départ et arrivée au Stade Pierre Rouzel à LIFFRE (35)
Briefing sur la ligne de départ (10 mn avant départs)

LIFFRE se situe 17 km au Nord-Est de Rennes, accès par l'autoroute A84

ANIMATION toute la journée sur le site d'arrivée
Galettes-saucisses, sandwiches, boissons chaudes et froides

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____

Date de naissance : ___/___/___ Catégorie : _____
Club/Association : _____ N° Licence : _____

COPIE DE LICENCE OU DE CERTIFICAT MEDICAL DATANT DE MOINS D'UN AN OBLIGATOIRE

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tel : _____

58 km : 15 € 25 km : 10 € 11 km : 7 €

Chèque à l'ordre de : US Liffré Athlétisme

Je déclare avoir pris connaissance du règlement Le : _____ Signature : _____

